



## DECLARATION LIMINAIRE AU CHSCT 64 du 29 AVRIL 2019

Madame la Présidente,

Ce début d'année a été marqué par une intense mobilisation des agents des directions de notre Ministère engagés dans la défense de leurs missions, de leurs moyens et de leurs conditions de travail.

La contre-réforme idéologique dite transformation de la Fonction Publique remet en cause le statut général du fonctionnaire et bafoue les principes républicains garants de l'intérêt général à savoir les principes d'égalité, de responsabilité et d'indépendance des fonctionnaires (vis à vis du pouvoir politique) au profit de la contractualisation et de ses dérives.

La fin programmée des CHSCT et des Commissions Administratives Paritaires met un terme au paritarisme et foule au pied le principe fondamental qui édicte que les agents publics participent, via leurs représentants siégeant au sein des instances consultatives, à l'examen des décisions relatives à leurs carrières et au fonctionnement des services.

Il en va ainsi du dialogue social, en guise de « modernisme » le gouvernement propose le retour à l'assujettissement des fonctionnaires à son autorité comme au 19<sup>ème</sup> siècle. Il se débarrasse des seules instances obligeant les ministres et les cadres « managers » à un minimum de dialogue et à justifier leurs décisions. A la DGFIP, l'objectif est simple: externaliser, privatiser et abandonner des missions, supprimer des emplois, réduire par quatre le nombre des implantations, limiter l'accueil du public aux contacts dématérialisés...

Dans les Pyrénées-Atlantiques, vous avez refusé, Madame la Directrice, de répondre, même partiellement, sur votre projet de cartographie revisitée et du plan de suppressions d'emplois 2020-2022.

Cette parodie de dialogue social a son volet répressif comme dans le département de la Haute-Garonne où la direction des finances publiques a déposé un référé pour permettre l'intervention des forces de l'ordre sur les piquets de grève.

La direction des douanes n'est pas en reste car, si elle ne manie pas encore le bâton en Nouvelle-Aquitaine, elle n'hésite pas à le faire dans les Hauts de France et à Lyon alors que nos collègues, confrontés à des ordres illégaux, ne font que démontrer l'utilité de leurs contrôles dans la perspective du Brexit.

Mais ces conditions de travail dégradées ne sont pas dues qu'au « Brexit » à venir, elles existent depuis de nombreuses années et sont une conséquence directe des réformes et des suppressions d'emplois menées au pas de charge. C'est ainsi maintenant : on a le droit de mettre des militaires dans la rue mais pas des douaniers à la frontière !!

C'est pourquoi, aujourd'hui, nous accusons le ministère de non-assistance à personnel en danger puisqu'il persiste à vouloir supprimer des emplois, abattre notre statut, détruire le service public et ainsi, **mettre à mal l'égalité de traitement des citoyens.**

De ce fait, comment venir dialoguer aujourd'hui avec vous qui mettez en musique la partition de ce gouvernement ?

Certes, vos carrières dépendent de votre obéissance mais n'êtes vous plus des êtres humains dotés de conscience ou n'avez-vous plus la moindre reconnaissance pour les agents qui triment sous vos ordres ?!

Aujourd'hui, on fait chasser les douaniers de leur poste de travail par des fonctionnaires de police ; on oppose deux administrations régaliennes au risque que cela dégénère au mépris de l'article 53 du code des Douanes. Et dire que vous nous accusez de donner une mauvaise image de l'administration parce que l'on dénonce une charge de travail exponentielle sans aucune revalorisation ni reconnaissance !...

Quelle image pensez-vous que vos propres actions renvoient ?

Nous reconnaissons M. le Directeur Régional, votre volonté de maintenir un dialogue social apaisé, mais face à un Ministère qui ferme le dialogue au niveau national, qui bafoue nos prérogatives et qui choisit la répression ou le silence pour répondre aux revendications des agents, la représentativité douanière du CHSCT64 fait le seul choix possible celui de l'action et du boycott de cette séance.